



Al Zaïdi demande l'asile politique

Il a lancé des chaussures contre Bush

Par [Amine Djazairi](#)

Mondialisation.ca, 22 janvier 2009

[El Watan](#) 22 janvier 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [IRAK](#)

La famille de Mountazer dit s'être tournée vers la Suisse, « pays des droits de l'homme ». Avec l'aide du CICR, l'avocat multiplie les démarches depuis le début du mois.

L'asile en Suisse pour Mountazer Al Zaïdi ? L'avocat suisse Mauro Poggia affirme que le journaliste irakien Mountazer Al Zaïdi, devenu mondialement célèbre pour avoir lancé ses chaussures à la figure de George W. Bush, veut se réfugier en Suisse. La Tribune de Genève nous apprend que le lanceur de chaussures demande l'asile politique. Depuis la semaine dernière, son avocat, Me Mauro Poggia, multiplie les démarches pour préparer sa venue dans le canton après sa libération : « Au début du mois, sa famille est entrée en contact avec moi via le CICR et je vais écrire cette semaine au département fédéral des Affaires étrangères pour encourager la Suisse à lui accorder l'asile politique. Une fois installé à Genève, cet homme, célibataire et sans enfant, pourra très bien travailler comme journaliste aux Nations unies. » L'avocat explique que la famille du journaliste voit dans la Suisse le pays de la paix et des droits de l'homme. Me Mauro Poggia multiplie, depuis le début du mois, les démarches avec les autorités helvétiques avec l'argument que le journaliste irakien craint pour sa sécurité. Celui qui est devenu le symbole des opprimés est emprisonné dans des conditions difficiles et se dit en danger. Pour l'avocat genevois, il y a urgence ; son client, en détention préventive pour son geste, risque pour sa vie. « Il devrait être jugé assez rapidement et écoper d'une peine avec sursis. Même si de nombreux Irakiens soutiennent son acte, il est à la merci d'extrémistes de tout poil. Et d'autres fous qui voudraient faire de lui un martyr de la souffrance de tout un peuple. »

Reste que la procédure d'asile en Suisse n'est pas facile, surtout qu'il n'est pas sûr que les autorités helvétiques entrent en matière. Pour Mountazer Al Zaïdi, la première étape est de s'adresser à l'ambassade helvétique à Bagdad et prendre son mal en patience le temps que la demande soit traitée par Berne, capitale de la confédération. Malgré l'appui des associations des droits de l'homme, la médiation du CICR et l'activisme de son avocat suisse, Me Poggia, l'obtention du statut de réfugié pour Mountazer Al Zaïdi sera aussi difficile que son lancer de chaussures à la figure du président américain. Surtout que la Suisse a durci les conditions d'asile. Aujourd'hui encore, les autorités helvétiques jugent que la priorité, c'est d'abord le jugement du journaliste par les autorités compétentes en Irak. Le procès du journaliste irakien a été reporté à une date non précisée.

Par ailleurs, son avocat irakien Dhiya Al Saâdi avait précisé avoir déposé une demande d'annulation de la procédure. Selon Me Al Saadi, le journaliste, âgé de 29 ans, n'a pas agi pour le compte d'un tiers. Quoi qu'il en soit, l'insulte est lourde. Dans le monde musulman, les chiens et les chaussures sont impurs. En 2003, les Irakiens avaient d'ailleurs frappé la statue de Saddam Hussein à coups de semelles. « Mon client, détenu dans des conditions difficiles, est devenu par son geste, le symbole de la colère du peuple irakien à l'égard de l'oppression étrangère qui a causé depuis cinq ans la mort de milliers de personnes », explique à la presse suisse Me Poggia. Mountazer Al Zaïdi en Suisse... ce n'est pas pour demain.

La source originale de cet article est [El Watan](#)
Copyright © [Amine Djazairi](#), [El Watan](#), 2009

Articles Par : [Amine Djazairi](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca